PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER-DE-MILOT, **TENUE LE 21 DÉCEMBRE 2015** À 20 H 00 HEURES, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.

Sous la présidence de monsieur le maire, Marc Laliberté, sont présents les conseillers :

Johanne Fortin, Annie Bergeron, Yvon Bisson,
Sonia Lefebvre, Martin Pelletier, Patrick Bouchard,
Formant quorum.

Mot de bienvenue de monsieur le maire et ouverture de la séance
Monsieur le maire souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.
Il est 20 : 00 heures.

Lecture et adoption de l'ordre du jour
Adoption des prévisions budgétaires 2016 ;
Période de questions pour les contribuables sur le sujet ci-dessus exclusivement ;
Clôture de la séance.

Sur proposition de la conseillère Annie Bergeron,

25-122015 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

«D'adopter l'ordre du jour qui précède, tel que lu»

Adoption des prévisions budgétaires 2016
CONSIDÉRANT que monsieur le maire fait la lecture sommaire des prévisions budgétaires 2016, et des taux de taxes et tarifications qui y sont rattachés ;

CONSIDÉRANT que la coupure du revenu de péréquation vient diminuer les revenus de plus de 28 700.$ créant un manque à gagner à combler ;

CONSIDÉRANT que le conseil a décidé d'assumer une partie du manque à gagner par l'affectation du surplus cumulé (12 089$) et l'augmentation du taux de taxation générale de 0.03$ du 100$ d'évaluation représentant une somme de 16 611.$;

CONSIDÉRANT que la réalisation de financement permanent des emprunts pour la tour cellulaire et les travaux d'infrastructures de la rue Pedneault-Levesque amène une nouvelle taxation aux contribuables pour le remboursement des emprunts et ce, sur des périodes variant de 20 à 40 ans ;

CONSIDÉRANT le maintien de la mesure d'atténuation des frais d'entretien hivernal des chemins de villégiatures ;

CONSIDÉRANT que des discussions ont été faites sur les chiffres présentés ;

EN CE SENS, sur proposition du conseiller Patrick Bouchard,

26-122015 IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

«Que le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2016, tel que présenté pour un total de 1 178 061$ de revenus estimés»

Période de questions pour les contribuables sur le sujet ci-dessus exclusivement
Discussions sur les prévisions budgétaires 2016.

Clôture de la séance
27-122015 L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sur proposition de la conseillère Sonia Lefebvre. Il est 20 h 30.

_____
Rita Ouellet, cga, Directrice générale sec. Trés.

_____
Marc Laliberté, maire

«Je, Marc Laliberté, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (3) du Code municipal»